

# Association SOS LEZ ENVIRONNEMENT

## RAPPORT FINANCIER 2016 (année civile)

Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)	
Cotisation associations ( ASSOPIIC, FNE) (20+62x2)	164	Cotisations individuelles	970
Cotisation assurance MAIF	105,97	Subventions	250
Fournitures (tracts et panneaux, autocollants) (146,64+ 79,72)	226,36	Remboursement Oxygene 2015	295
Affranchissement (101,55+ 68,45 remboursement reliquat 2015)	170		
Bulletins de l'association 3 ( forfait impression 300) + 67	367,2		
Vie associative	143,80		
Frais bancaires	25,7		
Total dépenses	1183,03	Total recettes	1515

### Remarques /

Excédent de l'exercice 2016 = 332 euros (331,97)

Réserve bancaire de l'association SOS Lez Environnement au 31 12 2016 = 4252 euros (4252,55), soit une augmentation d'environ 300 euros par rapport à l'année précédente. Réserve à conserver pour parer aux mauvaises surprises éventuelles dans le cadre des actions en justice menées contre Décathlon promoteur du projet Oxyane .

Les cotisations correspondent à celles qui ont été versées à temps par les adhérents en 2016.

Certaines cotisations déposées tardivement, n'apparaîtront que sur l'exercice de 2017.

En prenant en compte les retardataires, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation mi-février se situe entre 100 et 110 personnes.

Le budget concernant le combat d'Oxyane, est hébergé par SOS Lez Environnement, il comprend uniquement les dépenses et entrées liées aux recours menés par SOS Lez Environnement et fait l'objet d'une présentation indépendante.